



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 15.07.2022

Publications supplémentaires: KABVD 15.07.2022

Date d'échéance prévue: 15.07.2027

Numéro de publication: KK03-0000034131

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Suspension de la procédure de faillite WORLD POKER FEDERATION

Débiteurs:

WORLD POKER FEDERATION

CHE-168.814.619

act. sans adresse connue, anc. av. de la Gare 1

1003 Lausanne

Date de décision de la dissolution : 06.11.2021

Date de suspension: 23.06.2022

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 25.07.2022

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28b, 1014 Lausanne

021 316 65 29

Remarques:

But :

Sauvegarder et promouvoir les intérêts du poker autour du monde, de même que les intérêts des membres de l'association; fournir une structure pour la promotion et la

participation du poker dans toutes activités connexes existantes et futures, compétitions et séminaires autour du monde; diffuser des articles utiles et instructifs, des journaux, des circulaires et des idées relatives à l'apprentissage du monde du poker et à sa promotion; organiser et fournir des cours de formations, des conférences ou des ateliers en relation avec le poker; assurer une liaison avec les organisations internationales ou les autorités gouvernementales afin de favoriser la coopération et l'échange d'informations relatives au poker; permettre à l'association (ou toute association affiliée) d'être inscrite ou reconnue dans tout pays ou juridiction comme l'association le juge utile.